

Actif net du portefeuille : 9,69 M€  
Valeur liquidative de la part : 9,940 €

### STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

EPSENS IMMOBILIER a pour objectif de participer à la performance des marchés actions, taux et immobilier au travers d'Organismes de Placements Collectifs Immobilier (OPCI) de la zone euro. Le fonds n'utilise aucun indice de référence. La durée de placement minimum recommandée est de 5 ans minimum.

### ÉVOLUTION DE LA VL (BASE 100)

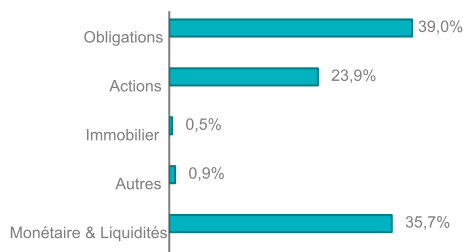


### PERFORMANCES DU FONDS

Performances cumulées (en %)	1 mois	2024	1 an	3 ans
Portefeuille	1,53	4,52	8,63	-2,64
Performances annualisées (en %)			1 an	3 ans
Portefeuille			8,63	-0,89
Performances annuelles (en %)	2023	2022	2021	
Portefeuille	4,05	-12,37	3,37	

Les performances passées ne présagent pas des performances futures. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion et n'incluent pas les frais de souscription éventuels qui restent à la charge du souscripteur. Ces frais de souscription ne sont pas acquis par la société de gestion et sont versés au distributeur.

### ALLOCATION D'ACTIFS DU PORTEFEUILLE



### CARACTÉRISTIQUES

Date de création : 01/10/2020

Durée de placement : > 5 ans

Indicateur de risque (SRI) <sup>(1)</sup> :



Forme juridique : FCPE

Classification : Multi-actifs équilibré

Article SFDR <sup>(2)</sup> : 6

Code ISIN : 990000124939

Devise : Euro

Fréquence de valorisation : Quotidienne

Société de gestion : SIENNA GESTION

Gestionnaire : SIENNA GESTION

Valorisateur : CACEIS FUND ADMINISTRATION

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation : 1,30%

Coûts de transaction : 0,12%

Principaux risques :  
Risque de perte en capital  
Risque action  
Risque de taux  
Risque de crédit  
Risque de durabilité  
Risque de change

<sup>(1)</sup> L'Indicateur synthétique de risque ou SRI (Synthetic Risk Indicator) est un indicateur du niveau de risque du produit combinant le risque de marché et le risque de crédit. Il est également disponible au sein du DIC PRIIPs. Le Règlement européen PRIIPs attribue à chaque produit un SRI unique de 1 à 7. Le niveau de risque faible ne signifie pas sans risque. Le capital investi n'est pas garanti : le fonds présente un risque de perte en capital.

<sup>(2)</sup> SFDR : Règlement 2019/2088 européen (Sustainable Finance Disclosure Regulation) sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Il introduit de nouvelles obligations et normes communes de reporting pour les sociétés de gestion et les conseillers financiers afin de favoriser la transparence des produits financiers durables.

Article 6 : Produit financier qui ne fait pas la promotion de caractéristiques environnementales et/ou sociales et qui n'a pas d'objectif d'investissement durable.

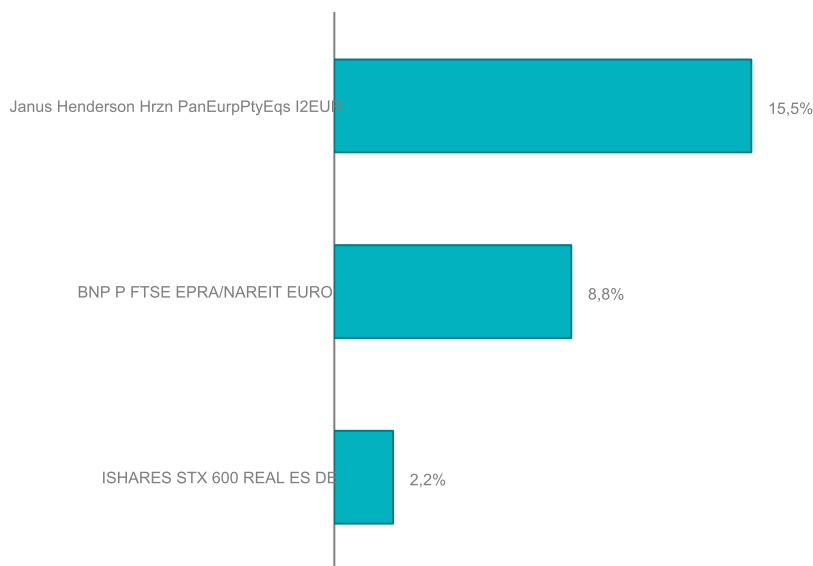


## INDICATEURS DE RISQUE

	1 an	3 ans
Volatilité annualisée Portefeuille (en %)	3,91	4,86

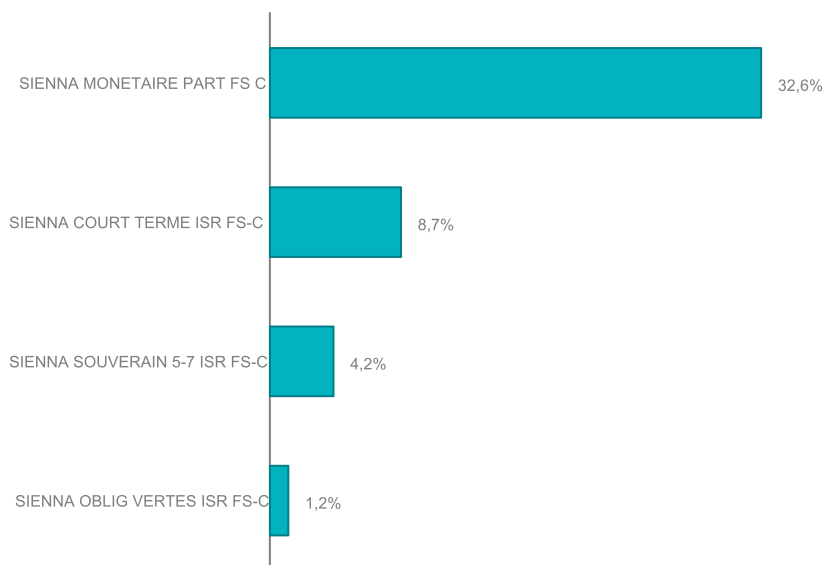
## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - ACTIONS

### Répartition par support



## ANALYSE DU PORTEFEUILLE - TAUX

### Répartition par support



## Économie et Marchés

En septembre, certains indicateurs économiques ont montré des signes de faiblesse (ISM manufacturier et emploi US) ravivant alors les inquiétudes des investisseurs quant au ralentissement économique en cours mais très vite contrebalancés en fin de mois par la publication des ventes au détail plutôt satisfaisante ou encore l'ISM des services américain. Dans ce contexte, les taux souverain américain à 10 ans, plus sensible à la croissance anticipée, ont rebondi en deuxième partie du mois pour finalement perdre -12 pb, à 3,78%, sur fond d'apaisement des craintes de récession. Par ailleurs, la baisse des taux directeurs de la Fed de -50 pb a également agi en soutien aux actifs risqués ou les indices actions (S&P 500 et Nasdaq) ont terminé dans le vert. En Europe l'environnement économique reste mitigé, comme le souligne la faiblesse des PMI en France et en Allemagne, ainsi que la dernière estimation du PIB pour le T2-2024 en zone euro, ne montrant pas de progression par rapport au T1, et affichant un léger recul de la consommation. Dans ce contexte, les indices actions comme le Stoxx Europe 600 (-0,4%) a peine à avancer, avant d'être davantage soutenu en fin de mois par les mesures de soutien annoncées en Chine. L'assouplissement monétaire de la BCE reste graduel, avec un nouveau -25 pb sur ses taux directeurs en septembre, ce qui s'est accompagné d'une appréciation de l'euro face au dollar (+0,8% à 1 euros = 1,114 \$), en dépit du recul des taux souverains allemands à 2 ans et 10 ans (respectivement - 32 pb et -18 pb). Enfin, notons qu'en France, l'incertitude politique continue de peser sur les actifs, en raison de la fragilité du nouveau gouvernement et de la trajectoire préoccupante des finances publiques.

## Le mot du gérant

Le mois de septembre est statistiquement l'un des plus mauvais mois boursiers de l'année. Sur les 4 dernières années, les indices actions européens ont constamment fini le mois dans le rouge. Cette année, après un début de mois en baisse, il faudra attendre le 26 septembre pour que les marchés repassent en performance positive sur le mois. La baisse des taux de 0,5% de la Banque centrale américaine et l'annonce par le gouvernement chinois d'un plan de relance économique ont engendré un rebond sensible des marchés financiers. Malgré tout, les scénarios économiques à venir sont plus incertains compte tenu des incertitudes géopolitiques notamment au proche orient et les élections américaines à venir. Pour le moment, malgré une récession industrielle, les économies résistent, mais rien n'est acquis pour les prochains mois. Au niveau des marchés obligataires, la désinflation se poursuit permettant à l'ensemble des Banques centrales de commencer un cycle de baisse des taux, favorable à la classe d'actif. Dans ce contexte, nous conservons une position neutre dans le fonds aussi bien pour la partie actions que pour la partie obligataire.



#### Avertissement

Ce document est une communication publicitaire qui ne contient aucune information d'ordre contractuel. Aucune souscription dans les OPC gérés par la société de gestion SIENNA GESTION ne saurait se faire sur la base des seules informations figurant sur ce document. La souscription dans les OPC décrits doit se faire selon les dispositions légales et réglementaires en vigueur. Toute personne envisageant une souscription doit notamment prendre connaissance du ou des DIC et du Règlement du ou des OPC, disponibles sur le site [www.sienna-gestion.com](http://www.sienna-gestion.com). En conséquence, SIENNA GESTION ne saurait être tenue responsable de toute décision d'investissement réalisée sur la seule base de cette présentation. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation en vue de la fourniture de services de conseils en investissement ou de la vente d'instruments financiers. SIENNA GESTION s'efforce d'assurer l'exactitude des informations communiquées mais ne peut cependant en garantir l'exhaustivité et décline toute responsabilité en cas d'omission, ou d'erreur dans ces informations. La source des données du présent document est SIENNA GESTION. La date des données du présent document est celle indiquée en tête du document sauf mention contraire.